

Les promoteurs, tel que l'avaient prédit de nombreux intervenants depuis le lancement du produit à 140.000 DH, attendent de voir les premiers résultats.

En effet, Al Omrane a déjà lancé trois appels d'offres pour des projets dans les régions du Grand Sud, Marrakech et Meknès. Ces trois appels concernent la construction de quelque 1000 logements, et les plis viennent tout juste d'être ouverts. Un haut cadre de l'aménageur public admet qu'il y a « un peu d'attentisme », et que les candidats sont loin d'être nombreux.

« Nous ne sommes pas du tout découragés ; nous nous y attendions », précise-t-il. Toujours est-il que les travaux devraient commencer dans quelques semaines. En attendant, « les offres sont attentivement étudiées ». Al Omrane a en effet tout intérêt à ce que ces premiers participants soient satisfaits de leur expérience.

### Encore des réglages techniques à finaliser

Au ministère de l'habitat, on cherche à rendre le projet plus attrayant. Première mesure : décentraliser le système, en permettant aux administrations régionales de pouvoir signer elles-mêmes des conventions. « Pour éviter aux promoteurs en régions éloignées d'avoir à se déplacer jusqu'à Rabat », explique le directeur de la promotion immobilière du ministère, Abdelmalek Latifi.

La seconde consiste à adapter la fiscalité aux cas « particuliers », et accommoder ainsi le plus grand nombre de promoteurs possible. Par exemple, le cahier des charges stipule que les immeubles doivent être de catégorie R+3. « Mais si un promoteur veut faire du R+4, en consacrant les trois premiers niveaux à du social, et le dernier à du moyen standing, sera-t-il éligible à la défiscalisation ? », illustre le directeur. C'est donc à ce genre de réglages techniques auxquels s'attellent actuellement l'Habitat et les Finances.

Outre ces ajustements, les derniers détails concernent les modes de péréquation qui sont en cours de finalisation. Pas étonnant que les promoteurs se montrent encore hésitants à entrer dans le jeu : ils ont répété, sur tous les tons, que leur participation au logement à 140 000 DH est conditionnée par la péréquation. Aux dernières nouvelles, c'est toujours le modèle du « moitié/moitié » qui sera adopté. C'est-à-dire que des terrains seront concédés aux privés par Al Omrane au prix coûtant à condition que la moitié soit consacrée à du logement social et l'autre à de la promotion libre.

## Logement à 140.000 DH, les promoteurs ne se bousculent pas - Casablanca

Écrit par

Mercredi, 02 Juillet 2008 16:58 - Mis à jour Mercredi, 02 Juillet 2008 16:59

---

La vie éco [Joomla SEO powered by JoomSEF](#)